



Commune de Ouagadougou

# A

# genda 21

## *Enjeux et actions*



communauté urbaine  
**GRAND LYON**

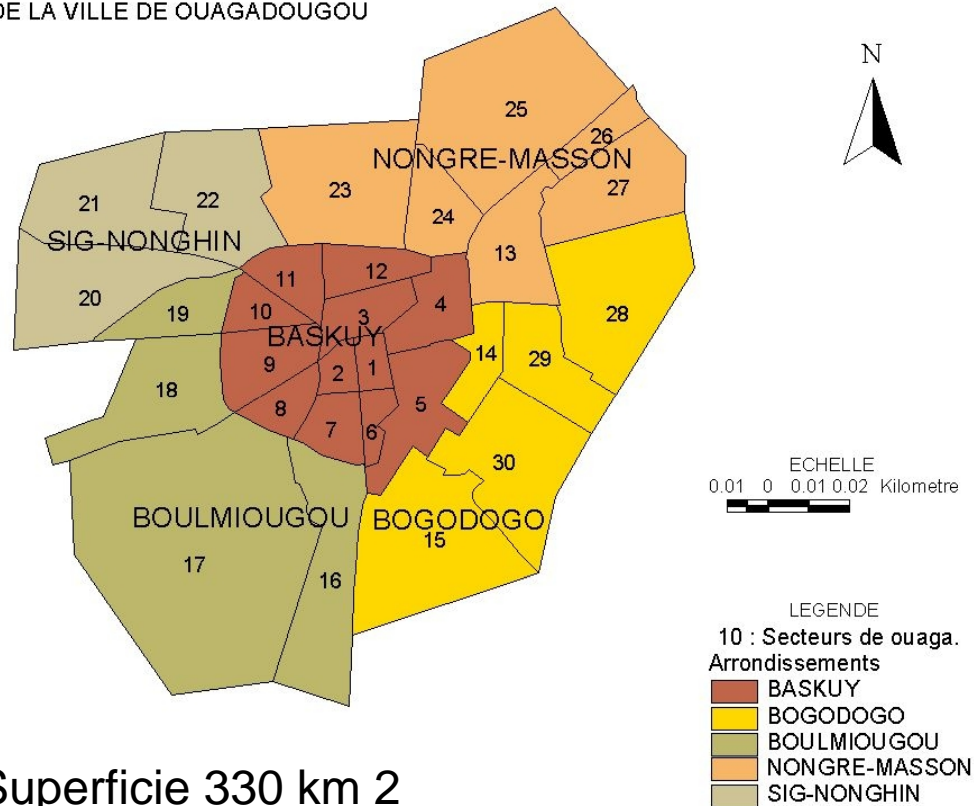


# Contexte national et local

- Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté
- Code Général des Collectivités Territoriales
- Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la décentralisation
- Stratégie de développement de Ouaga 2025
- Programme de Mandat 2006/2011
- Programme triennal 2009/2011

# Ouagadougou en bref

CARTE DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU



Superficie 330 km<sup>2</sup>

**5 arrondissements**  
**17 villages**

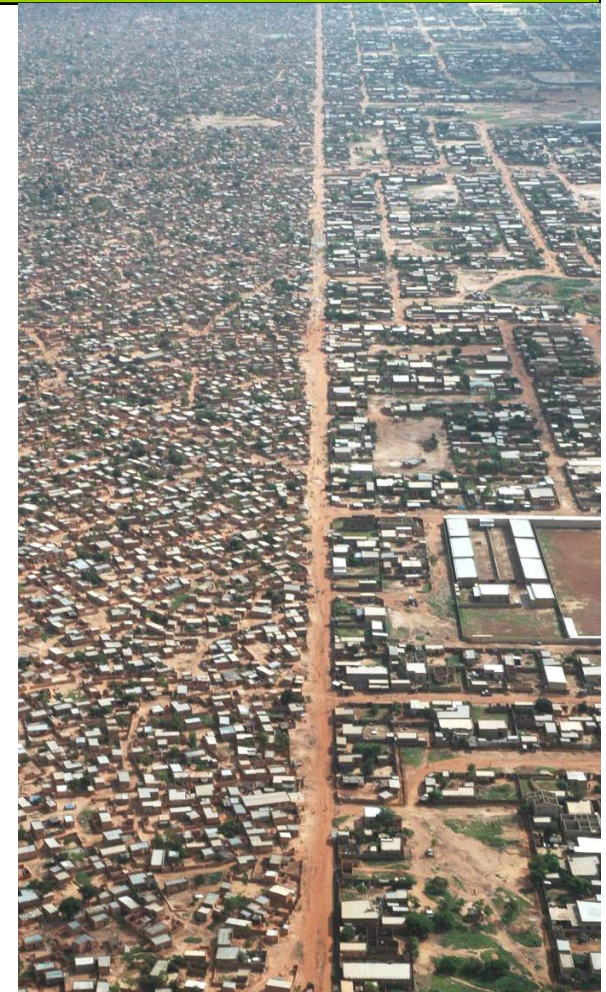
**1 maire, 2 adjoints, 5 maires**  
**d'arrondissement élus**

**163 conseillers municipaux dont**  
**28% de femmes**

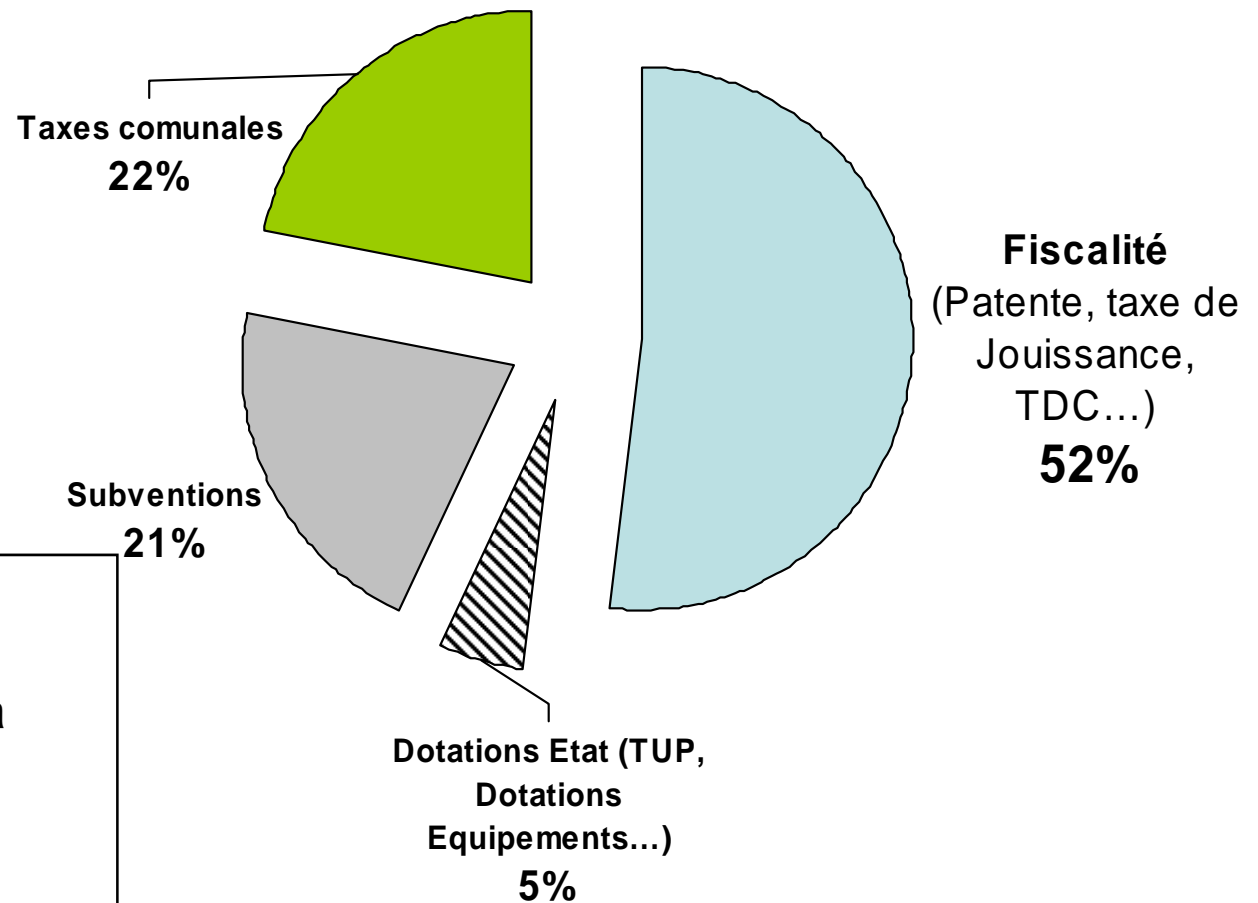
**1eres élections municipales :**  
**1995**

# Ouagadougou en bref

- **1 500 000 habitants Prévisions 2025 : 2.5 millions**
- **60 000 habitants de plus par an**
- **51% de la population a moins de 20 ans**
- **6,2 personnes en moyenne par ménage**
- **Environ 300 000 habitants dans des quartiers non lotis**
- **65% d'habitat en banco**
- **44% des habitations sont sans électricité,**
- **40 % des habitants n'ont pas accès à un assainissement domestique moderne**
- **12 % n'ont pas accès à l'eau potable**
- **2000 km de voiries dont 10% bitumées**



# Ouagadougou en bref



## Budget de la commune :

2009: 16 000 000 000 F cfa

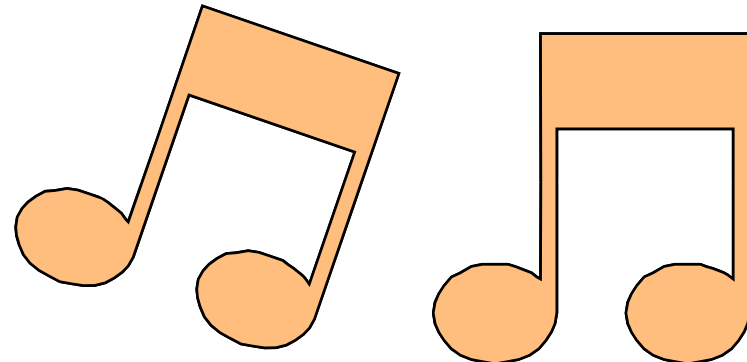
1995: 1 500 000 000 F cfa

# Quels enjeux pour l'Agenda 21 de Ouagadougou?

- Dégradation de l'environnement ;
- Etalement urbain important ( **36 100 ha contre 12 600 en 1987**)
- Faible couverture sanitaire (**un CSPS pour 36 000 hbts**) ;
- Offre éducative de base faible (**110 élèves en moyenne par classe**) ;
- Occupation anarchique du domaine public ;
- Accroissement démographique fulgurant ( **60 000 Hbts en 1960, 1,5 millions en 2008; 60 000 nouveaux hbts par an** ) ;
- Incivisme grandissant ;
- Inégalités sociales criardes ;
- Sous emploi des jeunes;

# **Pourquoi un Agenda 21 pour la ville de Ouagadougou?**

**Nécessité de promouvoir une démarche qui met en cohérence les engagements et les actions de la ville de Ouagadougou au regard des exigences du développement durable.**



# Objectifs de l'Agenda 21

- Affirmer le sens de l'action municipale dans le temps,
- Rendre plus lisible les projets et actions engagées par la Ville,
- Renforcer les capacités des services municipaux par un meilleur dialogue et une plus grande coordination,
- Proposer des modalités d'information et de participation,
- Donner la possibilité d'expérimenter des actions et des projets en partenariat avec des acteurs locaux, nationaux ou dans le cadre de la coopération décentralisée

# PROCESSUS



- Evaluation des initiatives communautaires 1995-2007
- Identification des axes prioritaires (CDS, Enquêtes marketing AFD...);
- Elaboration termes de référence ;
- Signature convention avec Grand Lyon ;
- Définition méthodologie et plan d'actions ;
- Elaboration d'un document de communication ;
- Projet de validation en Conseil municipal ;

# APPROCHES

- Thématique
- Territoriale
- transversale

# Quatre thématiques de l'Agenda 21

1. Les espaces verts ;
2. L'environnement urbain ;
3. L'extension urbaine ;
4. La gouvernance et la participation citoyenne.

# **Espaces verts : contribuer à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations de la commune**

- Renforcer le parc urbain Bangr Weogo (274 ha, 850 animaux)
- Maintenir une ceinture verte, encourager la plantation d'arbres d'alignement, gérer les parcs et les espaces verts
- Intensifier la campagne annuelle de reboisement « Ouaga la verte », réalisation de jardins publics, etc.
- Soutenir le développement de nouveaux métiers comme des jardiniers, pépiniéristes, architectes-paysagistes, etc.



90 000 arbres plantés depuis 1995 (75% de taux de réussite)

# **Environnement urbain : améliorer la gestion quotidienne des déchets et de l'assainissement**

- Poursuivre la mise en oeuvre du Schéma directeur de gestion des déchets
- Poursuivre l'aménagement du Centre de traitement et de Valorisation des Déchets
- Créer et équiper 35 centres supplémentaires de collecte d'ordures ménagères
- Élaborer un schéma stratégique d'assainissement
- Renforcer les antennes permanentes ONEA dans les mairies d'arrondissement afin de sensibiliser la population à la gestion des eaux usées et excréta.

## **Extension urbaine : atténuer les impacts sur l'environnement**

- Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'occupation des sols (POS)
- Aménager des équipements de proximité
- Assurer l'accessibilité des quartiers périphériques
- Systématiser les plantations d'alignement sur voirie aménagée

# La gouvernance et la participation citoyenne en relation

- Mettre en œuvre des Projets de Quartiers  
Ex : Projet Gounghin
- Créer et animer des espaces de dialogue entre citoyens et Elus
- Favoriser la synergie entre services municipaux



# APPROCHE TERRITORIALE : CAS DU PROJET GOUNGHIN

- Deux secteurs : 8 et 9
- Projet participatif avec Conseil unifié de quartier
- 6 composantes : Education, santé, environnement, énergie, AGR, Renforcement de capacité
- 575 000 000 Fcfa
- Union européenne, Commune de Ouagadougou, AIMF, LYON, PRCCU, Conseil régional du Centre, Populations bénéficiaires
- 18 mois
- Equipe projet de 9 personnes (5 hommes et 4 femmes);
- Local projet équipé

# ATOUPS



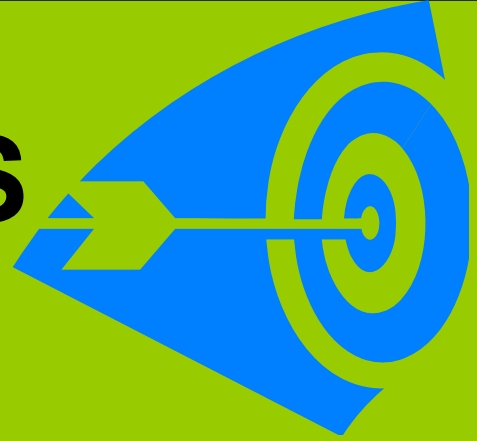
- Grande volonté politique
- Services municipaux efficaces
- Dynamique de mobilisation sociale très favorable
- Forte capacité d'accès aux financements internationaux

# FAIBLESSES



- Implication de plus en plus forte de l'Etat dans les affaires communales
- Faible synergie d'actions des services municipaux
- Difficulté de mobilisation des ressources locales

# PERSPECTIVES



- Mieux organiser l'espace urbain (POS)
- Doter la Commune de plans sectoriels (santé, éducation, culture)
- Accroître la dimension territoriale de l'Agenda 21 (5 quartiers 21 à l'horizon 2011)
- Créer des Comités 21 d'arrondissement

*Je vous remercie pour votre  
aimable attention*

